



Le Champlinois

Bulletin d'information municipale

BUDGET 2008

Décembre 2007

Maire : Marcel P. Marchand
Conseillers (ères) : Raymond Beaudry
Benoît Massicotte

Sonya Pronovost
Mireille Le Blanc

Jean-Robert Barnes
Claude Pintal

Citoyens, Citoyennes,

Selon les dispositions de l'article 693-B de la loi 105 du Code municipal, le maire doit faire rapport de la situation financière de la Municipalité aux membres du conseil et à toute la collectivité.

Voici les cinq éléments traités dans ce rapport :

1. Les derniers états financiers.
2. Le dernier rapport du vérificateur.
3. Les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours.
4. Les orientations générales du budget à venir.
5. La rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS

1.1 L'administration

L'exercice financier 2006 s'est terminé par un surplus de 66 940 \$.

Au 31 décembre 2006, la Municipalité avait un surplus accumulé non affecté de 227 682 \$.

1.2 État de la dette à long terme

Avec une dette à long terme à la charge de la Municipalité de 1 657 561 \$, le taux d'endettement

était légèrement inférieur à 1.5 % de notre richesse foncière. Plus de 75 % de cette dette, soit 1 240 719 \$, est à la charge des usagers de certains services et n'est pas répartie à l'ensemble des contribuables. Le remboursement de ce montant se fait par le biais d'une taxe de secteur ou d'amélioration locale.

2. DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les livres de la Corporation municipale de Champlain ont été vérifiés par la firme Dessureault Leblanc Lefebvre, comptables agréés. Voici un extrait de leur rapport :

« À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec. »

3. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

Selon la dernière analyse de la direction des finances, la Municipalité terminera l'année financière 2007 avec un surplus d'environ 30 000 \$ sur des dépenses d'environ 1 700 000 \$

4. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET À VENIR

● Le déménagement de la bibliothèque dans l'école Champlain

La bibliothèque municipale profite de ses nouveaux locaux aménagés en collaboration avec la Commission scolaire et inaugurés en décembre 2006. Le CRSBP du Centre-du Québec, de Lanaudière et de la Mauricie a décerné un prix pour l'aménagement de la nouvelle bibliothèque lors de son assemblée générale annuelle en mai 2007.

La municipalité a versé en 2007 la somme de 3 200 \$ pour l'achat de volumes et ainsi rattraper le retard pris pendant l'étude du projet. C'est plus de 25 000 \$ qui a été affecté par le conseil municipal au fonctionnement de la bibliothèque municipale en 2007.

En 2008, le conseil va continuer à appuyer les demandes du comité de la bibliothèque et poursuivre le développement de ce service.

● L'aménagement du quai

La phase 2 de l'aménagement qui consiste à aménager le quai pour accueillir les gens avec l'installation de bancs a été réalisée en partie en 2007. Le tout se complétera avec la construction d'un bâtiment de service en 2008.

● Le tourisme

Un plan directeur en tourisme devrait être présenté à la population et aux intervenants touristiques de Champlain avant le printemps 2008.

Le projet de signalisation touristique et commerciale pour les trois municipalités le long du Chemin-du-Roy, i.e. Champlain, Batiscan et Sainte-Anne-de-la-Pérade sera complété en 2008.

Le premier panneau de la nouvelle signalisation a été posé à l'entrée ouest de la municipalité de Champlain.

● Le dossier de l'eau

En 2007, nous avons transmis au gouvernement provincial notre demande de subventions pour la réalisation du projet de construction d'un réseau d'aqueduc à partir des nouvelles sources d'eau. Comme nous l'avons écrit l'an passé, la quantité d'eau trouvée nous assurera une autonomie face à la ville de Trois-Rivières, notre principal fournisseur depuis 1964.

En 2007, nous avons dû recourir à la Commission municipale du Québec et à un avocat pour se défendre contre la ville de Trois-Rivières qui voulait majorer de façon excessive (selon nous) le prix au mètre cube d'eau vendu à Champlain. Finalement, nous avons signé une entente à long terme qui est satisfaisante pour le conseil de Champlain.

● Les Fêtes champlainoises

Les 8, 9 et 10 août 2008, il y aura de nouveau une grande fête champêtre et familiale à Champlain. Nous soulignerons le 344^e anniversaire de notre fondation. Les fêtes de 2007 ont connu encore un très beau succès.

En cette année commémorant le 400^e anniversaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain, il est fort possible que la municipalité soit associée à des événements touchant particulièrement la ville de Brouage jumelée à Champlain en 1976.

● Les projets d'immobilisations pour 2008

Voici la liste des principaux projets d'immobilisations prévus par le conseil et réalisés avec des subventions.

- Nouveau réseau d'aqueduc le long du rang St-Pierre;
- Aménagement du quai ;
- Achat d'une génératrice en cas de panne majeure (Plan des mesures d'urgence);
- Panneaux d'identification aux entrées de Champlain.

Voici maintenant des projets que le conseil considère importants mais qui sont à réaliser sans subvention :

- Agrandissement du garage municipal;
- Remplacement de machinerie pour des travaux municipaux;
- Ameublement de la salle du conseil au Centre du Tricentenaire;
- Différents travaux de voirie;
- Le projet de la COOP.

● **Les développements domiciliaires**

Au printemps 2008, la municipalité va rallonger le réseau d'aqueduc et d'égout le long du boulevard de la Visitation pour permettre le développement de deux projets domiciliaires. Plus de cinquante maisons nouvelles pourraient être construites autour du village.

● **Lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Champlain**

Depuis janvier 2007, le Lieu d'enfouissement sanitaire de Champlain (LES) a repris ses activités normales qui avaient été perturbées par une injonction de la compagnie Enfouissement Champlain inc.

Un éco-centre est maintenant en opération au LES de Champlain. Il est gratuit pour les gens de Champlain tout comme l'enfouissement des déchets.

● **Schéma de couverture de risques**

Le schéma régional de couverture de risques a été déposé au gouvernement en 2006 et nous attendons toujours des nouvelles. Les impacts financiers seront très importants d'ici à quelques années car les nouvelles normes de sécurité très

sévères nous obligeront à acheter des équipements nécessaires mais dispendieux.

En prévision des nouvelles normes de sécurité, nos pompiers ont suivi et suivront plusieurs cours de formation pour faire partie de la brigade contre les incendies.

Avec l'appui financier de l'Agence des services sociaux de la Mauricie, nous avons fait l'acquisition d'un défibrillateur cardiaque. Une formation adéquate de nos premiers répondants est prévue.

● **Des négociations en cours**

Le conseil négocie actuellement avec la ferme M et R Massicotte pour l'acquisition d'un terrain en vue d'y établir un terrain de soccer.

Une autre négociation se déroule avec la COOP de Champlain pour faire l'acquisition de leur terrain près du Centre du Tricentenaire si leur projet de déménagement dans de nouveaux locaux se concrétise.

● **Le site Internet de Champlain**

L'accès au site Internet est effectif depuis plusieurs mois. Nous voulons que par cet outil, la population puisse obtenir de l'information plus rapidement, et graduellement utiliser le site pour des fonctions administratives et financières.

Nous allons poursuivre l'enrichissement du site en 2008.

● **Taux de taxes**

Cette année, la valeur de l'évaluation foncière sera de 114 267 400 millions \$. Donc une augmentation de 2 %.

Le rôle d'évaluation est préparé à partir des transactions effectuées dans la municipalité. Or encore cette année, il y a eu de nombreuses transactions dépassant de plus de 50% les valeurs inscrites au rôle. La pression est très forte dans le domaine immobilier dans la municipalité.

Les membres du conseil ont épluché tous les postes budgétaires avec attention. Cette analyse a permis de contenir les dépenses générales à une augmentation en dessous du taux d'inflation de 2.5 %.

● **Taxe foncière**

Le conseil municipal a décidé de laisser le taux de base de la taxe foncière inchangé à 0.65 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'année 2008.

En 2007, le conseil avait décidé d'appliquer une mesure proposée par le comité de Politique familiale en ce qui concernait le nombre de versements pour acquitter son compte de taxes. Le nombre de versements qui était de 2 en 2000 était passé à 3 en 2001 et à 5 en 2007. Il en sera de même en 2008 mais nous allons décalé de quelques jours les dates de perception pour tenir compte de remarques judicieuses de citoyens.

La taxe sur la déserte policière, taxe sur laquelle nous n'avons aucun contrôle, sera majorée suite à la facture reçue pour 2008. En 2007, il en coûtait 136 759 \$ pour le service de la SQ et en 2008, nous devons déverser 163 026 \$, soit une hausse de plus de 19%. Cette hausse ne provient pas d'une augmentation de services mais de la hausse de notre évaluation foncière en 2006.

● **Hygiène du milieu et réseau de distribution de l'eau**

Pour les postes budgétaires *hygiène du milieu et réseau de distribution de l'eau*, il n'y aura pas de majoration des tarifs.

Cependant, nous sommes tous invités à rationaliser notre consommation d'eau et à éviter tout gaspillage pour ralentir ou freiner la hausse des tarifs à l'avenir.

● **Enlèvement et destruction des matières résiduelles**

Ce poste comprend le ramassage des matières résiduelles et le ramassage des feuilles.

Il n'y aura pas d'augmentation du tarif à ce poste, mais nous vous encourageons à faire l'acquisition de bacs noirs de 240 ou 360 litres

pour les déchets et bleus dans les mêmes dimensions pour le recyclage. D'ici à l'année prochaine probablement, il y aura une obligation d'avoir des bacs conformes aux spécifications des transporteurs. Ainsi les contenants de différentes formes et de différentes grosseurs ne seront plus ramassés. Donc aussi bien faire l'acquisition de bacs conformes disponibles à la municipalité.

Particulièrement pour la récupération, les petits bacs de 64 litres débordent littéralement au moment de la cueillette. Alors l'achat d'un bac plus gros encouragera le recyclage, diminuera l'enfouissement, protégera l'environnement par la fin des papiers qui s'envolent partout.

Les bacs à déchets fermés protègent des animaux qui éventrent facilement les sacs en plastique.

● **Traitement des eaux usées**

Même si le système d'épuration des eaux est en fonction depuis 2004, le dossier sera fermé définitivement en 2008. Le gouvernement nous doit encore des sommes importantes d'argent.

Le tarif pour l'assainissement des eaux usées restera inchangé en 2008.

5. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément à la loi, nous déposons aussi le traitement versé aux élus municipaux en 2007.

	<u>Salaire</u>	<u>Allocation non-imposable</u>
<u>Maire</u>		
Municipalité	12 160 \$	6 080 \$
M.R.C	4 181 \$	2 091 \$
R.I.G.D.M	1 633.84 \$	816.92 \$
<u>Conseillers</u>		
	3 020 \$	1 510 \$

En terminant, je tiens à vous offrir, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel,

**NOS MEILLEURS VŒUX
À L'OCCASION DE NOËL ET
DE LA NOUVELLE ANNÉE.**

Marcel P. Marchand, maire

CONGÉ DES FÊTES

Pour la période des Fêtes, le bureau de la municipalité sera fermé

du 24 décembre 2007

au 2 janvier 2008, inclusivement

Pour toute urgence, veuillez laisser votre message sur le répondeur au bureau municipal (295-3979)

DISPOSITION DE LA NEIGE SUR LES CHEMINS PUBLICS

L'article 498 du Code de la Sécurité routière mentionne que :

« Nul ne peut jeter, déposer, lancer ou permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace ou un objet quelconque sur un chemin public. »

(1986, c. 91, a.498)

ÉCO-CENTRE

Les citoyens qui veulent se débarrasser des objets divers qui ne peuvent être ramassés par les services réguliers de collecte doivent passer par l'éco-centre(819-295-1014) installé sur les terrains du site d'enfouissement de Champlain.

du 1^{er} avril au 30 novembre
du MARDI au SAMEDI
de 9 h 30 à 16 h 30

du 1^{er} décembre au 31 mars
du JEUDI au SAMEDI
de 9 h 30 à 16 h 30

MATIÈRES ACCEPTÉES AUX ÉCO-CENTRES

Matières recyclables, réutilisables, valorisables

- Bois (branches, bois de démolition, de construction)

- Résidus verts (gazon, feuilles, résidus de jardin)
- Biens réutilisables (bicyclettes, meubles, jouets, instruments et équipement fonctionnel)
- Métaux
- Pneus de route
- Matières recyclables acceptées pour la collecte sélective (papier, carton, contenants de métal, plastique ou verre)
- Électroménager (cuisinière, réfrigérateurs, etc)

GRATUIT POUR TOUS

Matières non recyclable, non réutilisables et non valorisables

- Bardeaux d'asphalte de couverture de toit
- Panneaux de gypse, laine minérale
- Briques et maçonnerie, béton et asphalte
- Matériaux de remplissage (terre, gravier, sable)
- Tapis, meubles rembourrés humides ou moisissés ou non réutilisables

COÛT 10 \$/VISITE

RÉSIDENTS DE CHAMPLAIN GRATUIT

ORDURES MÉNAGÈRES RÉCUPÉRATION

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'À
COMPTER DE JANVIER 2008
LE RAMASSAGE DES ORDURES
MÉNAGÈRES SE FERA LE LUNDI**

LA COLLECTE DE LA RÉCUPÉRATION SE FERA LE LUNDI MAIS AUX DEUX SEMAINES

**DÉBUT DE CE NOUVEL HORAIRE LE 7
JANVIER 2008**

VEUILLEZ METTRE VOS VIDANGES ET VOTRE RÉCUPÉRATION LA VEILLE

Afin de faciliter le déneigement et permettre aux employés municipaux d'effectuer leur travail adéquatement, nous vous demandons de ne pas

placer les bacs et vos vidanges sur le trottoir, mais plutôt sur vos terrains.

Les utilisateurs de «petits bacs bleus» servant à la récupération devraient faire preuve de diligence dans la disposition des articles afin que ces derniers ne soient pas dispersés au gré du vent, évitant ainsi d'incommoder leurs voisins.

Les personnes qui désirent se procurer des bacs peuvent en faire la demande au bureau municipal.

Bac noirs ou bleus 240 litres 60.00 \$ + taxes
Bac noirs ou bleus 360 litres 70.00 \$ + taxes

SKI DE FOND/PATINOIRE

Les pistes de ski de fond et la patinoire sont présentement accessibles. Bonne saison.

CORPORATION TOURISTIQUE

La Corporation touristique de Champlain (CTC) continue ses travaux pour attirer les touristes à Champlain. On se souviendra qu'à l'automne, elle a soumis la candidature de la municipalité à l'Association des plus beaux villages du Québec (ABVQ) : il s'agit d'un réseau de communautés villageoises au patrimoine authentique, situées dans des paysages remarquables. L'ABVQ devrait rendre sa décision d'ici quelques semaines. La CTC travaillera aussi à l'érection d'un buste de Samuel de Champlain : c'est lui qui a donné son propre nom à la rivière en 1632, lequel nom est passé à la seigneurie, au comté puis à la municipalité. Le moule du buste sera prêté par Power Corporation. La CTC veut aussi réaliser un dépliant touristique sur la municipalité, dépliant qui sera distribué dans les bureaux d'information touristique. Il mettra en valeur l'église, l'observatoire, la halte routière, les gîtes, l'auberge, les kiosques de fruits et légumes, etc. La CTC veut aussi mettre en valeur le fleuve, principalement à la halte routière et au quai, et éventuellement à l'île à Carignan. De concert avec la Société historique, la Corporation touristique continue sa collecte de photos

anciennes qui serviront aux panneaux d'interprétation. Le graphisme des panneaux d'information touristique est prêt, il reste à les fabriquer pour être installés avant le 24 juin. Si vous désirez joindre les rangs de la Corporation touristique, vous êtes les bienvenues !

René Beaudoin

ÉGLISE PAROISSIALE

La période des Fêtes approche à grands pas. Voici le calendrier des célébrations à l'église : Mercredi 19 décembre à 19 h 30, messe et célébration communautaire de réconciliation; dimanche 23 décembre à 10 h 30, messe dominicale du 4^e dimanche de l'Avent; lundi 24 décembre à 21 h, messe de la nuit de Noël présidée par notre curé l'abbé Donald Marcoux, avec des chants par notre chorale; mardi 25 décembre à 10 h 30, messe du matin de Noël par notre curé; dimanche 30 décembre à 10 h 30, messe dominicale de la sainte Famille; mardi 1^{er} janvier à 10 h 30, messe du Jour de l'An présidée par l'abbé Guy Panneton. Au plaisir de nous y retrouver, pour célébrer ou pour voir la crèche. Certains bancs seront réservés seulement pour la messe de Noël à 21 h le 24 décembre. Si vous possédez un banc dans l'église et que vous prévoyez ne pas l'utiliser le 24 décembre, dites-le vite au presbytère (819-295-3544) pour que les visiteurs puissent l'utiliser.

L'année 2007 a été très active à la paroisse. Notre curé partage maintenant sa tâche pastorale avec quatre autres personnes : Anne Penelle et Dolorès Paquin de Champlain, ainsi que Éric Labissonnière et Sylvie Gendron de Batiscan. Ils forment l'équipe pastorale paroissiale.

De son côté, le conseil de fabrique (les marguilliers) mène entre autres deux grandes réalisations :

1) Le presbytère s'oriente vers une nouvelle vocation, celle d'être la maison des paroissiens : des locaux sont prêtés à la Corporation touristique, au Comité culturel, au Comité de la famille et à la Société historique, il y a aussi des prises de sang qui y sont faites par le CLSC, le

Noël du Pauvre qui y fait ses quartiers généraux lors de la collecte, et le salon et la salle à manger se transforment en salles d'exposition. La Fabrique fait toutes sortes d'investissements pour mettre aux normes l'entrée électrique, refaire des planchers, peindre les murs. D'autres travaux seront réalisés en 2008.

2) Le cimetière était déficitaire depuis plusieurs années. Dans le contexte financier actuel de la paroisse, il fallait réviser le tout. La nouvelle grille de tarifs, avec les hausses qu'elle comporte, assure maintenant l'autofinancement du cimetière. La responsable du cimetière depuis un an, Josette Côté, fait un travail colossal pour informatiser toutes les informations sur le cimetière, et pour créer et mettre à jour des dossiers pour chaque lot.

Un disque a été enregistré dans l'église en août dernier par le quatuor à cordes de La Tournée dont le bureau est à Rimouski. Le CD est maintenant disponible. En vente au presbytère ou à l'église à 16\$ ou à la Librairie Paulines de Trois-Rivières. C'est une belle idée de cadeau de Noël pour les amateurs de belle musique classique.

René Beaudoin

DU NOUVEAU À CHAMPLAIN

Récemment installé dans la municipalité de Champlain, le Studio-Théâtre da Silva est un organisme de service voué à la formation, la promotion et au développement des arts de la scène.

Pour renseignements, auditions et inscriptions 819-295-3550, sur Internet on clique Studio-Théâtre da Silva.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE LA GRANDE SÉDUCTION DES CHENAU À CHAMPLAIN

Une vaste tournée d'information et de promotion pour vous gens de Champlain

Vous désirez en apprendre plus sur le mouvement communautaire de votre MRC? Le mercredi 23 janvier prochain de 16h00 à 21h00 au Centre du Tricentenaire au 961, rue Notre-Dame **seront présents pour vous les organismes suivants :**

- Association locale des personnes handicapées (ALPHA) Des Chenaux;
- Association québécoise de défense des droits des retraités-es et préretraités-es (AQDR) Des Chenaux ;
- Bulletin Des Chenaux - Les Éditions communautaires Des Chenaux ;
- Carrefour jeunesse emploi (CJE) de Francheville;
- Centre d'action bénévole des Riverains;
- Centre de la petite enfance (CPE) Flocons de rêve ;
- Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vallée-de-la-Batiscan;
- Centre local de développement (CLD) de la MRC Des Chenaux;
- Centre local d'emploi (CLE) – Emploi Québec;
- Corporation de développement communautaire

- Covoiturage Des Chenaux;
- Fonds communautaire Des Chenaux ;
- Le Grapheur;
- Mouvement action chômage (MAC) Des Chenaux ;
- Maison de la famille Des Chenaux;
- Maison de Transition de la Batiscan;
- Municipalité de Champlain;
- Service de secrétariat communautaire Des Chenaux;
- Société d'aide au développement des collectivités de la Vallée-de-la-Batiscan (SADC);
- Transport adapté Fran-Che-Mont.

Initiée par la Corporation de développement communautaire (CDC) Des Chenaux et **sous la présidence d'honneur de M. René Beaudoin, historien de la région**, cette opération nommée «La Grande Séduction» vise à faire connaître les services des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale. Cette initiative est une occasion unique pour vous «**gens de Champlain**» d'aller visiter les kiosques de ces organismes dans un lieu commun de votre municipalité.

PROGRAMMATION – Entrée gratuite

Dès 16h00, un vin d'honneur sera servi et une allocution d'ouverture sur l'histoire de Champlain sera effectuée par M. René Beaudoin, historien et président d'honneur de « La grande séduction Des Chenaux ». Par la suite, les organismes seront disponibles afin de recevoir les personnes désireuses d'obtenir des renseignements (discussions, dépliants, affiches, etc.). De même, nous vous invitons à visiter le nouveau véhicule de la Corporation du transport adapté Fran-Che-Mont de 18h00 à 19h00.

De plus, un atelier d'information sur la forme de mini conférence sera tenu de 19h00 à 19h45 par L'honorable Lucie Pépin, sénatrice au Sénat du Canada. Mme Pépin nous entretiendra sur l'historique du sénat, son mandat, le rôle de l'institution et sa représentation. Pour Mme Pépin, la condition des femmes reste sa principale préoccupation au sénat.

D'autre part, tout au long de cette soirée, Mme Patsy Hayes, photographe, exposera sur la scène du Centre du tricentenaire ses photographies réalisées lors d'un voyage dans la Sierra Maestra – là où se sont livrées les premières batailles de la révolution cubaine. Mme Hayes est attirée par la photographie sociale. D'ailleurs, son exposition sur « *La guerrilla de los teatreros* », une troupe de théâtre engagée qui réalise des activités d'intervention sociale, permettra aux visiteurs et visiteuses de découvrir des visages empreints d'une grande humilité et des gens solidaires les uns aux autres.

Enfin, tout au long de cet événement, un comptoir lunch sous la supervision de l'ALPHA Des Chenaux avec la collaboration des cuisines collectives du Fonds communautaire Des Chenaux sera mis à la disposition des visiteurs et visiteuses.

Vous désirez des renseignements supplémentaires sur « La grande séduction Des Chenaux »? N'hésitez pas à contacter le 362-2134 ou informez-vous auprès de votre ambassadeur M. Robert Audet de Champlain. La grande séduction Des Chenaux...une initiative de la Corporation de développement communautaire Des Chenaux.

Source : Jean Brouillette, coordonnateur
CDC Des Chenaux

BILAN DE LA CAMPAGNE 2007 D'INFORMATION ET DE DISTRIBUTION DES COMPRIMÉS D'IODE À LA POPULATION

**EN CAS D'URGENCE NUCLÉAIRE, LA
POPULATION DE CHAMPLAIN
SAIT QUOI FAIRE!**

Au printemps dernier, une nouvelle campagne d'information et de distribution de comprimés d'iode s'est déroulée successivement à Bécancour, Gentilly, Sainte-Marthe-du-Cap et Champlain. Cette campagne s'adressait spécifiquement aux résidents de la zone du huit kilomètres entourant la centrale nucléaire de Gentilly-2. Afin de rejoindre les citoyens de ces municipalités, des journées d'information ont été organisées. Un sondage téléphonique SOM effectué en 2003 avait révélé que la population privilégiait ce moyen pour s'informer.

Au total, 1 366 foyers ont participé aux journées d'information, soit 50 % des résidents de la zone ciblée. La municipalité de Champlain a obtenu, à elle seule, un taux de participation de 56 %, ce qui signifie que 387 foyers se sont présentés à cette journée.

Sauf exception, l'autre moitié de la population a reçu ses comprimés d'iode par des moyens tels que le porte-à-porte effectué par des pompiers, les envois postaux et la possibilité de s'en procurer à l'hôtel de ville. Toutes les personnes n'ayant pas reçu leurs comprimés doivent contacter leur municipalité qui veillera à leur en distribuer. Elle leur remettra également un DVD, un fichier des bons gestes à poser ainsi qu'un document d'information générale.

En plus de la municipalité, des ministères et organismes qui participaient aux journées d'information, on pouvait nouvellement compter sur la présence d'un stand représentant la garderie et l'école primaire de Champlain. En effet, le Centre de la Petite Enfance *Le Petit Champlain* ainsi que l'école *Champlain* se sont dotés d'un plan de mesures d'urgence pour tous

les types de risques, incluant le risque nucléaire, et ils sont prêts à intervenir advenant un incident à la centrale.

Finalement, un bilan provisoire de cette campagne nous indique que les résidants de la zone du huit kilomètres retiennent de plus en plus les messages sur les mesures de protection. Il semble également que le DVD d'information a créé une impression favorable auprès de la population. D'autre part, les intervenants des municipalités, des ministères et organismes sont très satisfaits des résultats obtenus tant au niveau de la participation que de l'intérêt manifesté par la population.

Pour plus d'information, visitez :

www.urgencenucleaire.qc.ca

<http://www.municipalite.champlain.qc.ca/>

Valérie Lessard Masson
Conseillère en communication d'urgence
Services Québec
Mauricie et Centre-du-Québec

VŒUX DE NOËL DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES RIVERAINS

En cette période des fêtes, les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel du Centre d'action bénévole des Riverains souhaitent profiter de l'occasion pour témoigner à tous les bénévoles leur grande reconnaissance. Vous, bénévoles, faites partie de ces gens dont nous apprécions tout spécialement la compagnie, parce que vous dégagez une énergie positive et que votre joie de vivre contribue à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité. Que le temps des Fêtes soit pour vous et votre famille, riche de joie, de gaieté et que l'année 2008 déborde de bonheur et de prospérité!

Nous tenons aussi à remercier et à transmettre nos meilleurs vœux à nos précieux collaborateurs :

L'Agence régionale en santé et services sociaux, la Table de concertation en prévention et promotion des dépendances de la Vallée de la Batiscan, les municipalités de Batiscan, Champlain, Ste-Geneviève-de-Batiscan, Ste-

Anne-de-la-Pérade et de St-Prosper, Caisse populaire du Sud des Chenaux, Caisse populaire de Ste-Geneviève, Ministère des Affaires gouvernementales, MRC des Chenaux « Pacte Rural », Monsieur Jean-Yves Laforest, député fédéral de St-Maurice/Champlain, Monsieur Pierre-Michel Auger, député provincial de Champlain, ainsi que la Société d'aide au développement de la collectivité de la Vallée de la Batiscan. Veuillez prendre note que notre bureau sera fermé du 21 décembre au 7 janvier 2008 inclusivement.

**À TOUTE LA POPULATION
JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2008!**

Source : Marie-Claude Samuel, Directrice générale

NOUVEAU SERVICE D'AIDE À L'EMPLOI À STE-GENEVIÈVE-DE- BATISCAN ÉCOF-CDEC DE TROIS-RIVIÈRES

ÉCOF-CDEC de Trois-Rivières est heureuse d'annoncer son nouveau point de service d'aide à l'emploi pour la population de la MRC des Chenaux. Ce nouveau point de service est maintenant rendu possible grâce à la collaboration du Centre local d'emploi de Ste-Geneviève-de-Batiscan.

Nos activités d'aide à l'emploi seront offertes gratuitement, dans les locaux du Centre local d'emploi situés au 213, rue de l'Église. C'est avec leur collaboration que nous avons réussi à développer ce point de service et nous les en remercions grandement.

ÉCOF-CDEF offre depuis maintenant huit ans des services d'aide à la recherche d'emploi pour les adultes âgés de plus de 30 ans et qui n'ont pas de formation spécialisée ou de diplôme d'étude. Ces activités d'aide à l'emploi sont financées par Emploi Québec dans le cadre des ententes de services avec les ressources externes en emploi.

L'approche de service par territoire que nous développons vise à faciliter les démarches des

personnes en recherche d'emploi. Être sans emploi pendant un certain temps conduit les personnes au découragement. Le processus de recherche d'emploi est de plus en plus complexe et les personnes se sentent parfois désespérées devant les étapes à faire. Le fait d'avoir accès à une ressource près de chez-soi permet le petit coup de pouce qui facilite les démarches des personnes. Nous avons déjà trois personnes qui se rendent à ce point de service pour leur recherche d'emploi. Celui-ci, situé dans la MRC des Chenaux, est le cinquième que ÉCOF-CDEC a développé.

Par nos services, les personnes peuvent ainsi être accompagnées par une conseillère à l'emploi. Notre priorité est de redonner aux personnes un sentiment de confiance, de les motiver et les outiller davantage dans leur démarche.

Depuis huit ans, ÉCOF-CDEC a permis à plus de 450 personnes de trouver un emploi, participer à une formation en emploi, retourner aux études ou encore s'inscrire dans un programme quelconque d'une ressource communautaire. L'équipe d'aide à l'emploi travaille également avec de plus en plus d'entreprise.

ÉCOF-CDEC remercie Emploi Québec de lui faire confiance et de reconnaître son expertise en matière d'aide à l'emploi. Nous les remercions également pour leur aide afin que ce service soit le plus près des besoins des gens.

L'équipe du service d'aide à l'emploi ÉCOF-CDEC est heureuse d'être présente dans la MRC des Chenaux.

Pour de plus amples informations sur ce point de service, nous invitons la population de la MRC des Chenaux à nous contacter à ÉCOF-CDEC au 819-373-1473

Irène Hamel, coordonnatrice du service d'aide à l'emploi